

**Résidence Maeva « Port Guillaume »  
Avenue des Dunes  
14160 Dives sur Mer**

Appartement duplex 6 personnes (38m<sup>2</sup>)

Au cœur de la côte fleurie, à la lisière de Cabourg, Dives-sur-Mer est un charmant petit bourg normand, réputé pour avoir été le point de départ de l'expédition de Guillaume le Conquérant.

Plongez dans l'histoire avec ses halles du XIV<sup>ème</sup> siècle, son hostellerie, ancien relais de poste. Dives-sur-Mer est la destination idéale pour des vacances en famille ou entre amis. Berceau de Guillaume le Conquérant, Dives-sur-Mer possède quelques trésors architecturaux.



Locations du samedi (arrivée à partir de 17h) au samedi (départ avant 10h)

Semaines Pâques & Toussaint	Tarifs
du 18 au 25 avril 2015	260 €
du 25 avril au 2 mai 2015	260 €
du 2 au 9 mai 2015	260 €
du 17 au 24 octobre 2015	210 €
du 24 au 31 octobre 2015	210 €

(\*) Possibilité d'accoler les semaines, selon disponibilité.

**Hébergement :**

- . Kitchenette équipée de plaques de cuisson vitrocéramiques, réfrigérateur, micro-ondes/grill, lave-vaisselle et cafetière électrique.
- . Séjour avec canapé-lit gigogne (2 couchages). TV.
- . 1 chambre en mezzanine avec deux lits simples et 1 chambre avec un lit double. Couvertures, oreillers et draps fournis.
- . Salle de bains avec baignoire. WC séparés. Linge de toilette fourni.
- . Kit de produits d'entretien + 2 torchons mis à disposition.
- . Résidence rénovée.

**Services sur place :**

- . Parking extérieur gratuit (emplacement 1 véhicule). Selon disponibilité.
- . Piscine extérieure et piscine intérieure chauffées.
- . Laverie automatique payante.
- . Prêt de fer à repasser, sèche-cheveux, protèges-prises, jeux de sociétés.
- . Accès wifi payant.

**A régler sur place :**

- . La caution : 200€ restituée en fin de séjour après inventaire et état des lieux.
- . La taxe de séjour : voir modalités sur place.
- . Ménage fait en fin de séjour, sauf le coin cuisine et la vaisselle.

**Locations possibles :**

- . Kit bébé : 15€/séjour.

**Autres informations :**

- 🐾 Animaux admis, tatouage et carnet de vaccination à jour, obligatoire.
- Supplément : 7€ par animal et par nuit, ou 47€ par animal et par séjour.
- Chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégories strictement interdits.